

L'Association canadienne RegTech nomme trois conseillers stratégiques

Communiqué de presse

TORONTO - 26 septembre 2019

L'Association canadienne de la technologie réglementaire (ACTR) est heureuse d'annoncer qu'elle a nommé trois conseillers supplémentaires au sein de son conseil consultatif stratégique. Les conseillers sont Daniel Leslie – avocat, Norton Rose Fulbright; Sylvia McGratten – vice-présidente, Vérification interne, Banque Scotia; et Loren Schwartz – chef des services des rapports réglementaires, Marchés mondiaux CIBC. Cela porte le groupe consultatif à neuf membres représentant des éléments clés du secteur RegTech, avec une expertise provenant de diverses disciplines et origines.

L'ACTR est un organisme à but non lucratif axé sur la résolution des problèmes de réglementation grâce à la collaboration des principaux intervenants de RegTech: entités réglementées, fournisseurs de technologie, organismes de réglementation, gouvernements et fournisseurs de services professionnels.

Commentant ces nominations, Wendy Rudd, membre du conseil d'administration, a déclaré: « Nous sommes ravis d'accueillir ces personnes novatrices et bien informées en tant que conseillers. Ces nominations aideront l'ACTR à atteindre ses objectifs, à savoir faciliter le dialogue, élever les normes et promouvoir la croissance et l'innovation au sein de l'écosystème RegTech canadien. »

Daniel Leslie

Daniel est un avocat spécialiste de la réglementation financière et bancaire qualifié à New-York et en Afrique du Sud et basé au bureau de Norton Rose Fulbright à Toronto. Spécialiste des crimes financiers, il conseille sur les questions de réglementation bancaire, notamment la conformité aux normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux (LBC) et contre la corruption, ainsi que sur les nouvelles technologies. Il a fourni des conseils bancaires et réglementaires à d'éminentes institutions financières canadiennes, américaines et européennes, ainsi qu'à d'autres clients des « entités déclarantes », sur le respect des lois réglementaires et des meilleures pratiques internationales. Daniel est l'auteur du manuel intitulé *Principes juridiques de la lutte contre le blanchiment informatique*, à la suite de recherches sur la réglementation bancaire mondiale et la cybersécurité à l'Institut Max Planck de Fribourg, en Allemagne. Il a un doctorat dans le Règlementation international sur la lutte

contre le blanchiment d'argent et a exercé les fonctions de juriste adjoint à la Cour pénale internationale.

Daniel Leslie a déclaré: « Nous avons constaté un élan pour l'adoption de RegTech, mais il reste encore beaucoup à faire. La technologie ne peut pas créer de changement par elle-même; des normes et des directives en matière de données sont nécessaires pour améliorer la précision et la transparence de la conformité. Je crois que l'ACTR peut agir en tant que partie neutre pour réunir les parties prenantes de RegTech et conduire le changement dans ce domaine. "

Sylvia McGratten

Sylvia a plus de 20 ans d'expérience dans les services financiers, notamment dans les domaines de la banque, du courtage, des marchés financiers, des fonds communs de placement et des assurances. Elle possède une expérience de la réglementation, de l'industrie et de la consultation axée sur l'élaboration de politiques et l'interprétation de la réglementation, la mise en œuvre d'exigences réglementaires, l'évaluation de la conformité et la production de rapports, et la supervision de la gouvernance dans plusieurs secteurs d'activité et fonctions. Sylvia est actuellement membre du service de vérification interne de la Banque Scotia. À ce titre, elle supervise et dirige une équipe d'auditeurs chargée de déterminer si les contrôles internes, la gestion des risques et les processus de gouvernance des activités mondiales de la banque, de la gestion de patrimoine et des assurances, ainsi que la fonction de conformité mondiale, sont conçues, sont mises en œuvre et fonctionnent correctement. Comptable professionnelle agréée, Sylvia a terminé ses études supérieures à l'Université McGill et est titulaire d'un diplôme de premier cycle de l'Université Western. Elle a fait un stage chez Deloitte, dans le domaine de la vérification des institutions financières.

Sylvia McGratten a déclaré: « Je suis enthousiaste à l'idée de pouvoir contribuer à la sensibilisation et à la promotion de l'adoption de RegTech au sein de la communauté des services financiers ».

Loren Schwartz

Loren Schwartz a plus de 20 ans d'expérience dans les services financiers, avec une spécialisation dans la technologie des marchés financiers, la gestion de projets et de produits, la finance et les opérations. Loren a passé les huit dernières années à développer des produits et des programmes en matière de risque, des rapports réglementaires, de LBC / KYC et de surveillance des transactions, qui ont aidé ses clients à maintenir leur conformité réglementaire. Dans ses fonctions actuelles, Loren supervise et dirige un département d'équipes de développement de produits qui se concentre sur la conception, le développement, les tests, la mise en œuvre et l'exploitation des solutions de gestion des données clients, des rapports réglementaires et du suivi des transactions de la banque. Loren est titulaire d'un MBA et d'un BBA en finance de la Schulich School of Business.

À propos de cette nomination, Loren Schwartz a déclaré: « Tout au long de ma carrière, j'ai souvent vu des possibilités d'améliorer l'efficacité de la conformité, mais j'ai dû faire face à des contraintes de coûts et de temps. Une plus grande collaboration entre les régulateurs et le secteur financière pour mettre en place des normes de données plus ouvertes et des cadres de données unifiés améliorerait considérablement les capacités analytiques et la précision des évaluations des risques. Je suis impatient de faire preuve de leadership auprès de l'ACTR pour imposer le changement ».

L'Association canadienne de la technologie réglementaire

L'Association canadienne de la technologie réglementaire est un organisme sans but lucratif qui se concentre sur la résolution des problèmes de réglementation grâce aux efforts de collaboration entre les principaux intervenants de RegTech : entités réglementées, fournisseurs de technologies, organismes de réglementation, gouvernements et fournisseurs de services professionnels. L'objectif est de faciliter le dialogue, d'élever les normes et de promouvoir la croissance et l'innovation au sein de l'écosystème canadien RegTech. L'organisation s'efforcera de résoudre les problèmes de réglementation grâce à des discussions concertées et à la participation à des initiatives de validation de principe.

Contacts médias:

Donna Bales donna.bales@regtech.ca 647-530-8380; Wendy Rudd wendy.rudd@regtech.ca